



La Coworkie se déconfiné !

Ce qu'il faut retenir pour venir en Coworkie à partir du 18 mai

Horaires d'ouverture : 8h30 – 18h00
Réservation en ligne nécessaire,
Venir avec son masque et sa tasse à café

Le Conseil d'Administration de la Coworkie a exprimé sa volonté d'ouvrir à nouveau l'espace de coworking en s'attachant à la possibilité de proposer aux coworkeurs et télétravailleurs de renouer un lien social dans le cadre de leurs activités professionnelles.

L'ouverture est, dans un 1^{er} temps, réservée aux adhérents de la Coworkie.

En fonction de la fréquentation, il serait possible de proposer à de nouveaux télétravailleurs de rejoindre l'espace.

Cette réouverture s'accompagne de modifications dans le fonctionnement de l'espace. L'ensemble des mesures prises dans ce cadre, décrites dans ce document, ont pour objectifs de :

- Rompre la chaîne de transmission du virus
- Assurer la sécurité des travailleurs (salariés et coworkeurs)
- Rassurer les personnes qui pour venir en confiance dans l'espace.

Les mesures mises en place sont intégrées au règlement intérieur et sont bien entendu amenées à évoluer en fonction d'une part de leur bonne application par chacun d'entre nous, d'autre part en fonction de l'actualité.

Le fonctionnement

- **Accueil personnalisé**
L'espace de coworking sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00. Une personne sera là pour accueillir les coworkeurs, expliquer le fonctionnement et veiller à l'application des mesures barrières.
NB : En dehors de ces heures, l'espace ne sera pas accessible.
- **Garantie d'un espace sécurisé pour chacun**
Il est nécessaire de faire une réservation en ligne avant de venir en Coworkie. Cette réservation se fait via le site internet (bouton sur la page d'accueil) ou directement [sur ce lien](#).
NB : Le nombre de bureaux disponible est mis à jour en directement dans l'outil de réservation.

- **Réaménagement des espaces**

L'espace a été réaménagé comme suit :

- ⇒ Mise en place d'un sens de circulation (fléchage au sol)
- ⇒ L'espace bleu : ouvert avec réaménagement des bureaux
- ⇒ L'espace central
 - L'espace café devient le bureau de Lénaïc.
 - La petite salle de réunion est réservable en ligne. Priorité est donnée aux visio-conférences et réunions de 2 personnes maximum.
 - Le « bureau téléphone » sera occupée prioritairement pour les appels et visio-conférences.
- ⇒ L'espace vert n'est pas ouvert dans un 1^{er} temps (à l'exception des bureaux privés).
- ⇒ La cuisine est fermée et non accessible => possibilité de partager le temps de midi à l'extérieur
- ⇒ Les sanitaires sont accessibles : la porte à code reste ouverte
- ⇒ L'extérieur sera aménagé pour permettre les temps d'échanges tout en respectant les distances,
- ⇒ La grande salle de réunion est fermée.

A quoi devons-nous faire attention en venant en Coworkie ?

- Le masque
 - ⇒ Le port du masque est nécessaire lors des déplacements dans l'espace,
 - ⇒ Il n'est pas obligatoire au poste de travail,
 - ⇒ Les masques ne sont pas fournis : veillez à prévoir le vôtre.
- Se laver les mains (gel à disposition) avant et après chaque déplacement,
- Chaque coworkeur est chargé de laver son bureau (bureau, écran, accoudoirs, prise à son arrivée et à son départ (lingettes à disposition pour bureau, écran, accoudoirs...))
- Aération régulière des espaces
- Sanitaires : des lingettes sont disponibles : chacun nettoie avant et après son passage.
NB : les lingettes ne se jettent pas dans les toilettes.

La Coworkie fera l'objet d'un nettoyage quotidien des sols et des ponts de passages collectifs (y compris poignets des portes, imprimantes).

En cas de suspicion de symptômes liés au COVID-19 par une personne ayant fréquenté l'espace :

Il est demandé aux personnes ayant des symptômes :

- de ne pas fréquenter l'espace,
- d'avertir Didier ou François de manière à pouvoir informer les autres personnes présentes à ce moment.

Nous sommes à votre disposition pour toute question (04 26 28 81 04 ou 06 75 65 02 06).

Nous avons hâte de vous retrouver

Pour l'équipe,
François